

Contrat de vente d'une moto d'occasion

Vente entre particuliers

1. Vendeur / Vendeuse

Nom et prénom (vendeur)

Rue et numéro (vendeur)

Code postal (vendeur) Ville (vendeur)

Téléphone ou e-mail (vendeur)

2. Acheteur / Acheteuse

Nom et prénom (acheteur)

Rue et numéro (acheteur)

Code postal (acheteur) Ville (acheteur)

Téléphone ou e-mail (acheteur)

3. Moto

Marque

Modèle / type

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Numéro d'immatriculation

Première mise en circulation (date)

Kilométrage au compteur

Contrôle technique valable jusqu'au

Nombre de propriétaires précédents

Nombre de clés

À la connaissance du vendeur, la moto n'a jamais été accidentée.

Le carnet d'entretien est disponible et sera remis à l'acheteur.

4. Prix de vente et paiement

Prix de vente (montant)

Prix de vente en toutes lettres

Paiement en espèces lors de la remise de la moto.

Paiement par virement bancaire ; remise après réception des fonds.

5. Garantie

La moto est vendue en l'état, telle que vue et essayée, à l'exclusion de toute garantie pour défauts matériels dans la mesure permise par la loi. Cette exclusion ne s'applique pas aux défauts dissimulés de manière dolosive, à la faute intentionnelle ou lourde, ni aux atteintes à la vie, au corps ou à la santé.

6. Remise

Date de remise

Lieu de remise

Les documents d'immatriculation seront remis à l'acheteur.

Les valises / accessoires porte-bagages sont remis.

L'acheteur fera immatriculer la moto à son nom sans délai après la remise.

7. Clauses complémentaires

Clauses complémentaires (p. ex. défauts connus, autres accessoires)

Lieu

Date

Lieu

Date

Signature du vendeur

Signature de l'acheteur